

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE DEWAVRIN

Les opérations de la Caisse de prêts de la Confédération suisse en 1918-1919

Journal de la société statistique de Paris, tome 61 (1920), p. 78-79

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1920__61__78_0

© Société de statistique de Paris, 1920, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

LES OPÉRATIONS DE LA CAISSE DE PRÊTS DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE- EN 1918-1919

Une étude sur la Caisse de prêts de la Confédération suisse pendant les exercices de 1914 à 1918 a été publiée dans le numéro d'avril 1919. Il a paru intéressant de la mettre au point en donnant quelques indications sur les opérations de cet établissement pendant l'exercice clos le 30 juin 1919.

En 1918-1919 il a été formulé 249 demandes d'avances (1914-1915, 3.515; 1917-1918, 387) dont 160 seulement (2.845; 282) soit 64 % (contre 81 % et 73 %) ont reçu satisfaction par 5.720.000 francs d'ouvertures de crédit (contre 96.709.000 et 10.852.000 francs). Des ouvertures faites l'année précédente ayant été utilisées en 1918-1919, les avances réelles ont atteint le double de ce chiffre : 11.240.000 francs (contre 68.917.000 et 16.619.000 francs). La Caisse de prêts a ainsi fait preuve durant le dernier exercice d'une sévérité particulière dans l'examen des demandes, tandis que la clientèle marquait plus d'empressement à utiliser les crédits précédemment accordés.

La répartition des avances et des crédits par catégories d'emprunteurs attribue, à s'en tenir aux principales :

	1914-1915		1917-1918		1918-1919	
	Crédits	Avances	Crédits	Avances	Crédits	Avances
Aux banques	59,77	55,42	67,41	81,11	46,28	74,80
Aux industriels et commerçants	24,67	27,50	13,71	7,10	36,20	16,22
Aux sans profession.	7,55	8,75	6,86	3,94	9,58	4,74
	91,99	91,67	87,98	92,15	92,06	95,76

Les banques ont donc largement profité des crédits restés ouverts, tandis que les industriels et commerçants, craignant des difficultés pécuniaires, ont

présenté pendant l'exercice des demandes de crédits nouvelles pour un pourcentage double de la quote-part qui leur revient dans la masse des avances effectives. Le chiffre absolu correspondant à cette quote-part marque d'ailleurs une augmentation de 50 % sur celui de 1917-1918.

L'importance des demandes a obligé la Caisse à relever le taux de prêts de 4,5 à 5 % le 4 juillet 1918, puis de 5 % à 5,5 % le 3 octobre suivant. Ces mesures ont été prises dans cet esprit que l'établissement nouveau doit réserver son activité aux affaires non réalisables dans les banques, et non faire concurrence à celle-ci.

Les crédits ouverts atteignaient au 30 juin 1919 le chiffre de 34.600.000 francs, et les avances effectives celui de 25.760.000 francs, soit en chiffres ronds respectivement 3 marks et demi et 5 marks de moins qu'un an auparavant.

Du montant des avances effectuées depuis la création de la Caisse et restant à rembourser, 80 % proviennent des seuls cantons de Bâle (39 %) et de Zurich (41 %) où avaient été formulées 73 % des demandes de crédit (30 % et 43 %).

Pour le seul exercice 1918-1919, les demandes de crédits des deux cantons considérés et les avances obtenues représentent respectivement 82 % (Bâle, 2.020.000; Zurich, 2.740.000) et 90 % (2.520.000; 7.750.000) des chiffres totaux.

Les émissions de bons, permises jusqu'à concurrence du montant des avances et de l'encaisse, atteignaient au 30 juin 1915 un total de 48.900.000 francs. Le chiffre correspondant était au 30 juin 1918 de 25 millions. Il s'est maintenu ou même a augmenté jusqu'au 30 avril suivant, pour s'abaisser ensuite jusqu'à 22.200.000 francs au 30 juin 1919. Sur ce montant, 16.300.000 francs étaient en circulation, et le surplus dans les caisses de la Banque Nationale. Pendant l'exercice, la circulation était tombée de juillet 1918 à septembre 1918 aux environs de 3 millions et demi de francs. Elle s'est relevée ensuite graduellement pour atteindre 18 millions et demi à l'époque de l'armistice, et 20.200.000 — le maximum des douze mois — le 31 décembre suivant. Elle a ensuite diminué graduellement.

La conclusion qui se dégage des faits ci-dessus est que sept mois après la cessation effective des hostilités le marché suisse avait encore besoin du concours de la Caisse de prêts. Aussi la liquidation de cet établissement a-t-elle été ajournée.

Maurice DEWAVRIN.
